

# la lettre du LPED

N°2, novembre 2004

## Trajectoires migratoires africaines en France

Brigitte Bertoncello \* et Sylvie Bredeloup \*\*

**A**u-delà des querelles de chiffres et des stéréotypes, la question de l'immigration en France mérite des lectures plus approfondies et plus proches des faits. C'est ce que nous montrent ici Brigitte Bertoncello et Sylvie Bredeloup, en présentant les principaux éléments de leur ouvrage « *Colporteurs africains à Marseille. Un siècle d'aventures* » qui vient de paraître<sup>1</sup>. Ouvrage où l'on trouvera décrite la genèse des mouvements migratoires portés par les ressortissants de l'Afrique subsaharienne, installés ou en transit à Marseille, et analysée la manière dont présent et passé s'articulent pour éclairer la figure de l'entrepreneur migrant africain et l'organisation des populations issues de la migration subsaharienne à Marseille.

Alors que l'Afrique subsaharienne connaît encore et toujours le taux de mobilité internationale le plus élevé au monde et que la migration subsaharienne demeure à près de 90 % une migration inter-africaine<sup>2</sup>, les routes empruntées par les migrants africains se sont notablement diversifiées au fil du durcissement des politiques migratoires exercées par les pays d'accueil et de l'internationalisation des échanges. La fermeture des frontières n'est pas en effet une spécificité européenne, et les pays africains sont aussi fortement engagés dans un processus de refoulement. À chaque opération, ils expulsent par dizaines voire centaines de milliers de migrants africains, montrant combien les conventions de libre circulation au sein des ensembles économiques régionaux (UDEAC, CEDEAO) ne sont que des déclarations d'intention pour les États signataires.

Ces nouvelles politiques s'accompagnent d'un changement dans la perception de l'Autre. Sur le continent noir, la stigmatisation des étrangers, même africains, se banalise, les violences ne sont plus seulement symboliques et nombre de pays se construisent sous hautes turbulences identitaires. Hier, relativement tolérés dans une France assimilatrice, considérés comme des immigrés au passé de colonisés puis de « civilisés », progressivement, au fil de la décennie 1990, les migrants africains renvoient là aussi une image plus hétérogène, plus dévalorisée et, réciproquement, de leur côté, ils perçoivent aussi plus durement la société qui les a accueillis. D'abord, certaines pratiques, comme la polygamie et l'excision, ont été dénoncées au travers d'une forte médiatisation et ont constitué, au même titre que le désengagement apparent des parents dans l'éducation de

leurs enfants, des causes immédiates de friction entre Africains et « autochtones » dans les cités françaises. Ensuite, au cours de l'été 1996, pour faire entendre leurs voix en réaction à l'application des lois Pasqua, Méhaignerie, pour mettre fin à l'imbroglio juridique dans lequel ils se trouvaient et obtenir une régularisation de leurs titres de séjour ou de travail, ceux que la presse a nommés les « sans-papiers » africains engagèrent une grève de la faim dans l'Eglise Saint-Bernard à Paris d'où ils furent expulsés *manu militari*. Trois ans et quelques lois (Debré, Chevènement) plus tard, le gouvernement français s'est employé à transformer ces « sans-papiers » d'ici en entrepreneurs là-bas, leur proposant, sous couvert de co-développement et sous forme de « contrats d'insertion dans leur pays d'origine », purement et simplement un retour au pays des ancêtres, continuant de penser l'immigration en tant que dynamique indépendante des autres champs, sans prise en compte de l'internationalisation rapide de l'économie.

Sans vouloir par impuissance reconnaître mécaniquement ou systématiquement à l'Autre, le stigmatisé, des « arts de faire », selon la formule de Michel de Certeau, des « savoir détourner ou innover », selon celle d'Alain Tarrus, ou encore des « compétences » particulières, il semble néanmoins évident que ces populations migrantes, en développant des activités marchandes transnationales en pleine crise du fordisme, montrent une fois de plus leur capacité à réagir rapidement à la nouvelle donne éco-politique, à entrer en contact avec l'autre même le plus différent pour raisons d'affaires, prenant encore une longueur d'avance sur ce que les politiques publiques sont en mesure d'imaginer.

La migration subsaharienne à Marseille est relativement tardive ; elle a débuté au seuil du XX<sup>e</sup> siècle et a succédé aux vagues de migrants italiens, arméniens et nord-africains. Elle prend de l'ampleur à l'occasion du premier conflit mondial alors que les marins coloniaux sont mobilisés pour l'effort de guerre. Interroger l'histoire permet de comprendre comment les hommes de la mer ont ouvert la voie vers un ancrage dans la cité phocéenne des migrants de l'Afrique subsaharienne. Si tous les migrants africains ne sont pas installés à Marseille et encore moins dans le quartier Belsunce, le port phocéen a été le point de passage et de débarquement obligé d'abord des tirailleurs « sénégalais », ensuite des marins et plus généralement des populations africaines attirées par l'aventure et à la recherche de ressources économiques. Au gré des opportunités, Paris, Rouen, Le Havre, et plus récemment Naples, Barcelone ou New York constituent d'autres destinations pour ces migrants transnationaux. Dans la cité phocéenne, ces hommes et ces femmes contribuent au remodelage des territoires centraux : de la Fosse, ancien quartier accolé au Port, à Belsunce, lieu d'accueil des différentes vagues migratoires où s'est structuré le « Petit Harlem marseillais », en passant par la Porte d'Aix et la Joliette à proximité des points potentiels d'embauche, le cœur de ville porte les traces de la mémoire collective africaine.

Dans un contexte de crise généralisée, les parcours tant professionnels que migratoires des populations d'Afrique subsaharienne attestent du bouleversement des représentations du monde social. La figure de l'intellectuel diplômé sur le continent africain ou encore celle du travailleur immigré en France sont battues en brèche par celle de **l'entrepreneur migrant** dont les repères moraux fondés sur la ruse, la débrouille et la raison du plus fort s'affirment de plus en plus ouvertement comme des valeurs déterminantes. En période d'essoufflement et de transformation des réseaux de solidarité, certains itinéraires migratoires contemporains, au sein desquels les femmes occupent une place importante, prennent à nouveau la forme d'une aventure individuelle. Quatre figures traversent l'histoire marseillaise en s'articulant depuis près d'un siècle. Elles contribuent à faire de la cité phocéenne un carrefour d'Afrique et laissent entrevoir d'autres voies moins classiques mais tout aussi efficaces pour accéder à la réussite socio-économique.

**Le marin colonial** peut être considéré comme un précurseur parmi ces nouvelles figures contemporaines de la réussite et Magatte Louis Ndiaye, ce navigateur sénégalais débarqué à Marseille en 1912 qui vola un bateau dans le port avec la complicité d'un équipage de francs-tireurs pour le livrer à la mafia à Gibraltar, comme une

figure emblématique. Sans qualifications professionnelles particulières, analphabètes pour la plupart et souffrant de la discrimination raciale à bord et sur les quais, les soutiers noirs africains, citoyens de l'Union française, ont pu survivre dans le port phocéen grâce à la pratique complémentaire de multiples négoce ou trafics rendus possibles au cours des traversées. Développant, grâce à leur « savoir-circuler » entre des frontières de tout ordre, des activités rémunératrices plus ou moins licites et au rapport financier immédiat, les marins africains contribuent, à leur manière, à l'émergence de nouveaux modèles de réussite sociale qui trouvent aujourd'hui leur plein essor. Rompant avec certains canons établis, il valorise l'accumulation personnelle au détriment de la redistribution collective : le navigateur au long cours n'a pas réinvesti dans son pays d'origine où il n'a conservé que des liens extrêmement ténus à l'inverse de ces compatriotes arrivés plus tardivement en France dans le cadre du système de norias.

Autre archétype de cette économie de la débrouille, **le colporteur mouride**, surnommé au Sénégal le *moodu*, symbolise l'esprit d'initiative du nouveau capitalisme urbain et véhicule des nouvelles manières d'être en société, avec une aisance certaine à se mouvoir dans les flux commerciaux et financiers transnationaux grâce à des réseaux musulmans confrériques puissants et bien rôdés. Pourtant, bien que structuré selon des rapports verticaux entre marabouts et disciples, le système mouride, qui a pris ancrage à Marseille à la fin des années 1960, n'est pas seulement le fruit de stratégies collectives. Il intègre aussi de multiples initiatives proprement individuelles. S'il ne peut incarner véritablement une nouvelle voie de la réussite individuelle, il est le signe de nouveaux principes d'affirmation de soi, fondés sur le travail certes, mais aussi sur l'habileté et le pragmatisme. L'ethos mouride est supporté par la capacité à repérer de nouveaux créneaux économiques, à s'y adapter rapidement.

En pleine diversification de la migration africaine au milieu des années 1980, plusieurs générations de femmes s'aventurent aussi à Marseille, du côté de Noailles. Originaires de l'Afrique forestière, ces femmes, qui cumulent bien souvent des parcours familiaux ou matrimoniaux marqués par des ruptures, installent des salons de coiffure à la mode africaine ou des restaurants exotiques tout en confortant une activité d'import-export dans leur arrière-boutique. Elles s'auto-désignent **Nana Benz**, en référence à ces revendeuses de tissus togolaises roulant en mercédès benz dans les rues de Lomé qui sont devenues le symbole de la réussite féminine sur le continent africain. Pour légitimer là-bas leur parcours contesté, elles procèdent à d'ostentatoires redistributions

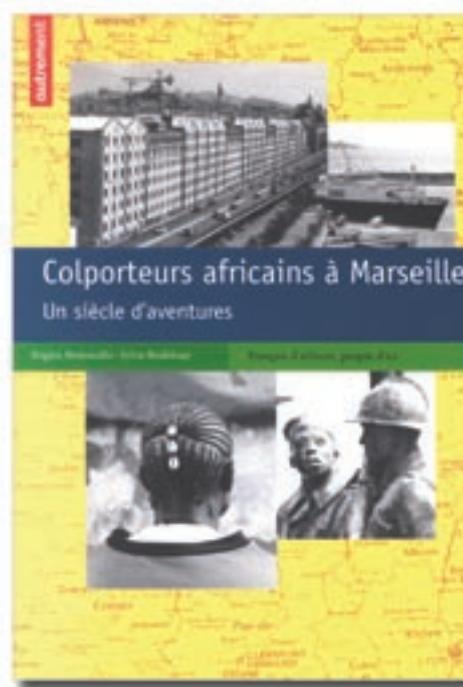
financières à la parentèle. Pour acquérir une notabilité certaine dans la cité phocéenne, elles n'hésitent pas à faire preuve publiquement de charité auprès des plus démunis ce qui ne les empêche pas, par ailleurs, d'être inflexibles auprès de leurs employés.

Dernière facette de l'entrepreneur migrant africain à Marseille, **l'aventurier** arrivé avec un visa touristique ou illégalement, qui étudie les diverses possibilités de régulariser sa situation ou de circuler plus intensément entre les places marchandes. Parfois réfugié politique avec ou sans le statut, il possède rarement un métier ; il est souvent ex-étudiant reconverti dans le « business » qu'il combine avec un emploi de vigile. Il maîtrise parfaitement les procédures administratives et juridiques pour mieux les contourner et évolue selon la logique des « coups ». Il table sur la prise de risque pour se maintenir dans la jungle urbaine. La ruse et l'arnaque sont érigées en arts de faire. Cette recherche de gain s'opère dans l'urgence. Pas question de progresser par étapes et d'attendre son heure en accumulant du capital. Installé le plus souvent à Paris, l'aventurier érige la mobilité en stratégie de manière à limiter les possibilités de contrôle. La ville de Marseille fait partie, de manière conjoncturelle, de son dispositif commercial au même titre que Lyon, Nice ou Montpellier.

Les relations entretenues à Marseille entre les différents groupes, immigrés ou non, relèvent d'arrangements provisoires. Au seuil des années 1980, les commerçants algériens et marocains ont vraisemblablement facilité l'installation de quelques Africains dans le quartier Noailles. Mais, des négociations établies entre « communautés de circonstance » ou avec des personnes ressources issues notamment de la société locale ont permis également d'autres parcours professionnels et migratoires, faisant trace dans la ville. Alors que les échanges entre Marseille et le Maghreb connaissent un ralentissement notable, les Noirs africains sollicitent aujourd'hui les « Blancs d'Afrique » sur leur propre territoire ; ils s'appuient sur ceux qui les ont historiquement colonisés là-bas pour consolider des affaires ici et se connecter à des réseaux élargis. Par leurs pratiques et leurs stratégies, ces populations africaines hétérogènes, regroupant à la fois plusieurs générations et une quarantaine d'ethnies, instrumentalisent les notions de solidarité et mettent en scène l'africanité pour contribuer au façonnage, à la fabrique d'une « communauté » opératoire en migration.

Dorénavant, le réalisme économique tend à remplacer les investissements statutaires dans les projets de vie. De nouvelles trajectoires d'accumulation et d'ascension fondées sur le

commerce ou encore sur la migration se déploient, en phase avec la globalisation culturelle et l'accélération du processus d'individualisation.



<sup>1</sup> Colporteurs africains à Marseille. Un siècle d'aventures. Brigitte Bertoncello et Sylvie Bredeloup, Éditions Autrement, collection Français d'ailleurs, peuple d'ici, HS n° 145, octobre 2004, 167 p.

Pour cet ouvrage, les auteurs se sont appuyés sur une analyse des documents conservés aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône et aux Archives nationales sénégalaises, un programme d'observation et d'enquêtes menées au cours des six dernières années dans les espaces publics mais aussi dans des boutiques et cafés, lieux de rencontres et d'échanges de ces populations, et des récits de vie réalisés auprès des acteurs de la migration dans des contextes et des lieux différents.

<sup>2</sup> Au début des années 1990, on estimait à 35 millions le nombre des individus originaires d'Afrique subsaharienne hors des frontières de leur pays, soit plus de 7 % de la population. Cette estimation du nombre de migrants internationaux est la résultante d'un certain nombre d'indicateurs produits par les Nations Unies, le BIT, le HCR. Il s'agit plus d'un ordre de grandeur que d'une estimation très précise.

\* Professeur à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), UMR TELEMME/MMSH.

\*\* Directrice de recherche à l'IRD, LPED.